

COMMUNE DE CONCOULES

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 28 octobre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt huit octobre à dix sept heures, le conseil municipal de la commune de Concoules, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marie MALAVAL, maire.

Convocation du 22 octobre 2024, affichée le 22 octobre 2024.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Luc BILHAUT, Michel BERTE, Thierry CHARLES, Valérie BRASSEUR, Françoise DAUDÉ.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Nicolas LONG
- Martine PAYAN, excusée, a donné procuration à Jean-Marie MALAVAL
- Céline JOUIN, excusée, a donné procuration à Françoise DAUDÉ

Valérie BRASSEUR est élue secrétaire de séance.

11 : Effectif légal du conseil municipal

10 : Nombre de membres du conseil municipal en exercice

08 : Nombre de membres du conseil municipal qui ont pris part à la délibération

Délibération n° 20241028 19

Projet maison régordane - Réhabilitation du bâtiment communal en deux logements

Demande de subvention

Le maire rappelle au conseil municipal le projet maison régordane portant sur la réhabilitation d'un bâtiment communal en deux logements.

Il rappelle la délibération n° 20230516 03 et la décision de confier à CARBONI Architecture la mission de réaliser une étude de faisabilité.

Le maire expose :

- L'étude de faisabilité est terminée.
- Le coût prévisionnel du projet estimé sur la base de l'étude de faisabilité est le suivant :
Montant HT 562 809,00 €
Détail en annexe
- Le projet est susceptible de bénéficier de subventions.

Le maire propose au conseil municipal de rechercher des subventions à ce projet.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, après avoir délibéré et procédé au vote :

- Approuve le coût prévisionnel du projet présenté qui s'élève à la somme de 562 809,00 € HT.
- Autorise le maire à solliciter les subventions auprès des financeurs publics suivants :
 - État
 - Région
 - Département
- Autorise le maire à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente délibération.

Résultat du vote : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 8

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.

Le Maire, Jean-Marie MALAVAL





Annexe de la délibération n° 20241028 19

Collectivité COMMUNE DE CONCOULES

Opération Maison Régordane
Réhabilitation du bâtiment communal situé Rue Régordane en deux logementsProjet Prévisionnel Estimation
Etude de faisabilité réalisée par CARBONI Architecture

Etat récapitulatif des dépenses

1 TRAVAUX				MONTANT HT
BASE	LOT 00	DESAMIANTAGE	*	10 157,00 €
BASE	LOT 01	AMENAGEMENT EXTERIEUR VRD	*	17 169,50 €
BASE	LOT 02	DEMOLITIOS MACONNERIE GEN REVET FACADE	*	158 365,05 €
BASE	LOT 03	OSSATURE BOIS CHARP COUV ZINGUERIE	*	94 153,00 €
BASE	LOT 04	CLOISON DOUBLAGE FAUX PLAFOND	*	29 969,58 €
BASE	LOT 05	CHAPE ISOLANT SOUS CHAPE REVET SOL FAIENCE	*	26 390,33 €
BASE	LOT 06	MENUISERIE INTERIEURE BOIS	*	11 063,00 €
BASE	LOT 07	MENUISERIE EXTERIEURE BOIS ALU FERMETURE	*	35 998,00 €
BASE	LOT 08	SERRURERIE	*	10 360,00 €
BASE	LOT 09	ETANCHEITE	*	3 767,00 €
BASE	LOT 10	PEINTURE	*	18 311,82 €
BASE	LOT 11	CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE SANTAIRE	*	29 255,00 €
BASE	LOT 12	ELECTRICITE COURANT FORT FAIBLE	*	16 619,50 €
OPTION	INSTALLATION PANNEAU PHOTOVOLTAIQUE			21 500,00 €
BASE	COMPTE PRORATA	VIE DU CHANTIER	*	4 615,79 €
TOTAL				487 694,57 €

2 RACCORDEMENT RESEAUX		MONTANT HT
ENEDIS	Estimation	1 000,00 €
ASS	Estimation	1 000,00 €
EAU POT	Estimation	1 000,00 €
TOTAL		3 000,00 €

3 PRESTATAIRES EXTERNES A LA MAITRISE D OEUVRE		MONTANT HT
GEOTECHNICIEN		1 040,00 €
BUREAU DE CONTROLE	CTC CONTROLE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION	8 000,00 €
BUREAU DE CONTROLE	HAND	200,00 €
COORD SECURITE	SPS SECURITE PROTECTION SANTE	4 600,00 €
ASSURANCE		0,00 €
TOTAL		13 840,00 €

4 HONORAIRE MAITRISE D OEUVRE	TAUX	BASE *	MONTANT HT
ARCHITECTE	12,50 %	466 194,57 €	58 274,32 €
TOTAL			58 274,32 €

5 TOTAL COUT PREVISIONNEL ESTIME		MONTANT HT
TOTAL	5=1+2+3+4	562 808,89 €

Fait à Concoules le 28 oct 2024
Le Maire Jean-Marie MALAVAL

Total arrondi à 562 809,00 € HT

